Accusé de réception en préfecture 001-240100883-20230928-D20230928-167-DE Date de télétransmission : 03/10/2023 Date de réception préfecture : 03/10/2023

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2023-167 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2023, le jeudi 28 septembre, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Saint-Vulbas, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président. Date de convocation : jeudi 21 septembre 2023 - Secrétaire de séance : Marcel JACQUIN

Nombre de membres en exercice: 84 - Nombre de présents: 58 - Nombre de pouvoirs: 9 - Nombre de votants: 67

Etaient présents et ont pris part au vote: Max ORSET, Daniel FABRE, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Aurélie PETIT, Thierry DEROUBAIX, Jean-Marc RIGAUD, Vincent MANCUSO, Gisèle LEVRAT, Lionel MANOS, Laurent BOU, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Patrick BLANC, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, Claire ANDRÉ, Jean PEYSSON, Françoise GARIBIAN, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, Serge GARDIEN, André MOINGEON, Cyril DUQUESNE, Stéphanie JULLIEN, Alexandre NANCHI, Lionel KLINGLER, Viviane VAUDRAY (à partir de la délibération n°2023-168), Jean-Pierre GAGNE (jusqu'à la délibération n°2023-191), Franck PLANET (jusqu'à la délibération n°2023-191), Jean-Luc RAMEL (jusqu'à la délibération n°2023-218), Elisabeth LAROCHE, Jean-Alex PELLETIER, Régine GIROUD, Frédéric TOSEL, Mohammed EL MAROUDI (jusqu'à la délibération n°2023-207), Patrice MARTIN, Denis JACQUEMIN (jusqu'à la délibération n°2023-217), Laurent REYMOND-BABOLAT, Nathalie MAGNON-MICOLAS, Pascal PAIN, Pascal COLLIGNON, Valérie CAUWET DELBARRE, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ (jusqu'à la délibération n°2023-214), Gilbert BOUCHON, Josiane CANARD, Patrick MILLET (jusqu'à la délibération n°2023-214), Marcel JACQUIN, Agnès OGERET, Valérie BERNARD, Sébastien GOBET, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Emilie CHARMET, Eric BEAUFORT, Roselyne BURON.

Etaient excusés et ont donné pouvoir: Daniel GUEUR (à Liliane FALCON), Jean-Pierre BLANC (à Christian de BOISSIEU), Stéphanie PARIS (à Daniel FABRE), Joël GUERRY (à Jehan-Benoît CHAMPAULT), Dominique DALLOZ (à Stéphanie JULLIEN), Marie-José SEMET (à Elisabeth LAROCHE), Jean ROSET (à Patrick BLANC), Marie-Claude REGACHE (à Fabrice VENET), Sylviane BOUCHARD (à Eric BEAUFORT).

Etaient excusés et suppléés : Daniel BEGUET (par Valérie BERNARD), Maud CASELLA (par Sébastien GOBET).

Etaient excusés: Marie-Françoise VIGNOLLET, Thérèse SIBERT, Jean MARCELLI, Frédéric BARDOT, Nazarello ALONSO. **Etaient absents**: Sylvie SONNERY, Patricia GRIMAL, Antoine MARINO MORABITO, Dominique DELOFFRE, Ludovic PUIGMAL, Joël MATHY, Walter COSENZA, Maël DURAND, Gaël ALLAIN, Françoise GIRAUDET, Bernard GUERS.

Objet : Election d'un nouveau membre du Bureau de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

M. Jean-Louis GUYADER, président, indique que suite aux élections municipales qui se sont déroulées le 18 juin dernier à Pérouges, M. Paul VERNAY n'occupe plus les fonctions de conseiller communautaire. Un poste de membre du bureau est donc vacant.

Il convient de procéder à la désignation d'un nouveau membre du bureau.

L'élection doit avoir lieu au scrutin uninominal secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés au 1^{er} et 2^e tour, à la majorité relative si un 3^e tour est nécessaire.

M. Jean-Louis GUYADER demande le nom des conseillers communautaires souhaitant se présenter au poste de membre du Bureau de la CCPA. M. Jehan-Benoît CHAMPAULT et Mme Françoise VEYSSET RABILLOUD proposent leur candidature.

Mmes Emilie CHARMET et Aurélie PETIT sont désignées assesseurs.

Au 1^{er} tour de scrutin, le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

Nombre de votants	67
Bulletins nuls	4
Bulletins blancs	1
Suffrages exprimés (votants – nuls – blancs)	62
Majorité absolue	32

Accusé de réception en préfecture 001-240100882-20230928-D20230928-167-DE Date de télétransmission : 03/10/2023 Date de réception préfecture : 03/10/2023

Les candidats ont obtenu :

Candidats	Nombre de voix
Jehan-Benoît CHAMPAULT	20
Françoise VEYSSET RABILLOUD	42

Mme Françoise VEYSSET RABILLOUD obtient la majorité absolue des suffrages exprimés au 1^{er} tour de scrutin.

Le Conseil communautaire, après avoir procédé au vote :

- ELIT Mme Françoise VEYSSET RABILLOUD au poste de membre du Bureau de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme, Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération, Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 3 octobre 2023 Publiée le 14 1007, 2023

Le Président, Jean-Louis GUYADER

Pour le président et par délégation,

Le 1^{er} vice-président, Marcel JACQUIN

